

**GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES
AERONAUTIQUES ET SPATIALES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022**

**GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES
AERONAUTIQUES ET SPATIALES**

**Rapport du commissaire aux comptes
Pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

I N D E X

	Page
I - RAPPORT GENERAL	1
ANNEXE - Responsabilité détaillée de l'auditeur pour l'audit des états financiers	3
II - ETATS FINANCIERS	

GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES AERONAUTIQUES ET SPATIALES « GITAS »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs,

I. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

1. Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association « Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales - GITAS », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total de bilan de D. 319 888, net des amortissements et des provisions, et un déficit de l'exercice de D. 96 922.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Responsabilité du comité directeur et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

SAMI KARMA

Expert Comptable - Commissaire aux comptes

■ Code T.V.A : 159443Y/A/P/000

1

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

4. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

II. RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en Tunisie.

Efficacité du contrôle interne

Nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au comité directeur.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 25 septembre 2023

Le Commissaire aux Comptes

Sami Karma

Membre de Russell Bedford International



CSK Sami KARMA
Expert Comptable - Commissaire aux Comptes membre de l'Ordre
Tél : 71 232 943 - Fax : 71 230 810

Annexe : Responsabilité détaillée de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entreprise à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

GROUPEMENT DES INDUSTRIES TUNISIENNES
AERONAUTIQUES ET SPATIALES

GITAS

ETATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS AU 31-12-2022

SOMMAIRE

Etats financiers du GITAS

- Etat de la situation financière - Actifs
- Etat de la situation financière - Passifs et Actifs Nets
- Etat des produits et des charges
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
 - Présentation du Gitas
 - Principes et méthodes comptables
 - Evènements post-clôture
 - Notes sur l'état de la situation financière
 - Notes sur l'état des produits et des charges
- Annexe 1 : Etat détaillé des cotisations de l'année 2022
- Annexe 2 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

GITAS

Etat de la Situation Financière *Exercice clos le 31 décembre 2022*

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
AC 1-Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	294 715	400 431
AC 3 - Autres actifs courants	3.2	9 579	20 313
AC 7 - Immobilisations financières	3.3	5 200	5 200
AC 8 - Immobilisations corporelles	3.4	10 394	12 423
<u>Total des actifs</u>		319 888	438 367
Total des actifs		319 888	438 367
PASSIFS ET ACTIFS NETS		31/12/2022	31/12/2021
PASSIFS			
PA 2 - Autres passifs courants	3.5	22 815	53 038
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés	3.6	19 360	10 694
<u>Total des passifs</u>		42 175	63 732
ACTIFS NETS			
AN 1 - Dotations		61 582	61 582
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés		313 054	378 771
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice	-	96 922	- 65 717
<u>Total des Actifs Nets</u>	3.7	277 713	374 635
Total des Passifs et Actifs Nets		319 888	438 367

Les notes ci jointes font partie intégrante des états financiers

GITAS

Etat des produits et des charges
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022

(En Dinars Tunisiens)

		Notes	31/12/2022	31/12/2021
<u>Produits</u>				
PR 1- Cotisation des adhérents	4.1	158 660	154 909	
PR2- Subvention de fonctionnement	4.2	41 728	45 429	
PR3- Autres gains	4.3	7	3 428	
PR4- Produits financiers	4.4	384	14	
<u>Total des produits</u>		200 778	203 780	
<u>Charges</u>				
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	4.5	2 061	1 678	
CH 2- Charges de personnel	4.6	107 321	127 367	
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	4.7	2 029	2 472	
CH 4- Autres charges courantes	4.8	184 302	130 542	
CH 5- Charges financières	4.9	1 984	7 438	
CH 6- Autres pertes		3		
<u>Total des charges</u>		297 700	269 497	
<u>Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</u>		-96 922	-65 717	

Les notes ci jointes font partie intégrante des états financiers

GITAS

Etat des flux de trésorerie
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022
(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2022	31/12/2021
--	------------	------------

Flux de trésorerie liés aux activités courantes

F1- Encaissement des cotisations des adhérents	158 660	154 923
F2- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	<142 980>	<96 553>
F3- Décaissement des rémunérations versées au personnel	<59 722>	<70 508>
F4- Autres décaissements des activités courantes	<103 475>	<71 973>
F5- Autres encaissements	41 802	45 664
 Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	 <105 716>	 <38 446>

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

F6- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<1 135>
F7 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	

Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement

<1 135>

Flux de trésorerie liés aux activités de Financement

Variation de trésorerie	- 105 716	- 39 581
-------------------------	-----------	----------

Trésorerie au début de l'exercice	400 431	440 012
Trésorerie à la clôture de l'exercice	294 715	400 431

Les notes ci jointes font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

**Exercice arrêté au 31 décembre 2022
Montants exprimés en Dinars Tunisiens**

1. Présentation du GITAS :

Le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales « GITAS » est une association officiellement créée en avril 2012 conformément au décret-loi n° 88-2011 relatif aux associations en Tunisie.

« GITAS » a pour objectifs de :

- Favoriser les échanges, collaborations et synergies entre les entreprises du secteur aéronautique et spatial implantées en Tunisie. Ceci, entre autres, pour favoriser le développement d'une "supply chain" aéronautique tunisienne.
- Représenter la profession auprès des autorités nationales tunisiennes.
- Promouvoir, en Tunisie, le développement d'un environnement favorable à l'industrie aéronautique et spatiale ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises du domaine
- Favoriser l'émergence de fournisseurs locaux disposant des agréments nécessaires.

Au 31 décembre 2022, le nombre des adhérents du « GITAS » est de 44 membres.

2. Principes et méthodes comptables :

1- Les états financiers ont été arrêtés au 31 décembre 2022 conformément aux dispositions de la norme comptable n°45 relatives aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

2- L'état de la situation financière du « GITAS » est un document de synthèse qui reflète une photo du patrimoine de l'association à la date du 31 décembre 2022. Il est composé de :

L'actif (emplois) : ensemble des biens et droits que possède l'association.

Le passif et actif net (ressources) : origine des biens que possède l'association.

3- L'état des produits et charges récapitule les charges et produits liés à un exercice. La différence entre l'ensemble des produits et des charges fait apparaître un résultat qui peut être un excédent ou un déficit.

4- Les revenus du « GITAS » correspondent aux cotisations annuelles des adhérents, elles sont comptabilisées au fur et à mesure de leur encaissement.

3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE :

ACTIFS :

3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Caisses	111	593
Banque TND	26 219	63 413
Banque €	268 385	336 425
Total	294 715	400 431

3.2 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	105	220
Débiteurs divers	7 265	18 011
Charges constatées d'avance	2 209	2 082
Total	9 579	20 313

3.3 Immobilisations financières :

Ce solde représente le montant du cautionnement au titre du contrat de location du siège social au Lac II à Tunis.

3.4 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Equipements de bureau	20 586	20 586
Matériel informatique	9 269	9 269
Total Brut	29 855	29 855
<u>Amortissement des immobilisations corporelles</u>	<u><19 461></u>	<u><17 432></u>
Total Net	10 394	12 423

PASSIFS :**3.5 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Personnel, rémunérations dues	4 367	37
Personnel, provisions pour congés payés	151	6 154
Etat, impôts et taxes / déclaration mensuelle	2 185	5 928
CNSS	3 349	22 870
Charges à payer	12 763	18 049
Total	22 815	53 038

3.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Fournisseurs d'exploitation	19 360	10 694
Total	19 360	10 694

3.7 Actifs nets

Le solde de ce compte correspond aux réserves de trésorerie constituées par GITAS depuis sa création en 2006 sous forme de commission au sein de la CTFCI jusqu'au 31 décembre 2022. Il se détaille comme suit :

Solde de départ au 1 ^{er} janvier 2012	61 582
Excédent de l'exercice 2012	15 052
Insuffisance de l'exercice 2013	<11 670>
Excédent de l'exercice 2014	10 539
Excédent de l'exercice 2015	2 739
Excédent de l'exercice 2016	37 517
Excédent de l'exercice 2017	43 387
Excédent de l'exercice 2018	39 468
Insuffisance de l'exercice 2019	<10 441>
Excédent de l'exercice 2020	252 180
Insuffisance de l'exercice 2021	<65 717>
Insuffisance de l'exercice 2022	<96 922>
Solde au 31 décembre 2022	277 713

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET CHARGES :

4.1 Cotisations des adhérents :

Le solde de cette rubrique représente les cotisations des adhérents au titre de l'année 2022. Le barème des cotisations est fixé par le comité directeur du GITAS. Le détail de ces cotisations est présenté en annexe.

4.2 Subventions de fonctionnement :

Le solde de cette rubrique correspond aux subventions de fonctionnement accordées par LR BW dans le cadre du partenariat financé par GIZ Allemagne.

4.3 Autres gains :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Autres gains ordinaires	0	3 425
Gains sur différence de règlement	7	3
Total	7	3 428

4.4 Produits financiers :

Le solde de cette rubrique correspond à des gains de change.

4.5 Achats consommés de fournitures et approvisionnements :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Fourniture de bureau	688	105
Carburant-Steg-Sonde	733	1 208
Achats divers	640	365
Total	2 061	1 678

4.6 Charges de personnel

Le solde de cette rubrique représente les salaires, prime et charges sociales relatifs à l'exercice 2022 du Secrétaire Général du GITAS et de l'assistante de direction. Le détail se présente comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Salaires et compléments de salaires	96 883	106 514
Charges sociales	16 441	18 075
Autres charges de personnel	-6 003	2 778
Total	107 321	127 367

4.7 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique représente les amortissements constatés sur équipements de bureau et les matériels informatiques au cours de l'exercice 2022.

4.8 Autres charges courantes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Déplacements, missions et réceptions	92 016	60 621
Loyers et charges locatives	45 439	42 867
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	33 869	6 646
Frais postaux et de télécommunications	3 957	2 601
Transports	3 315	559
Impôts et taxes	2 302	1 366
Services bancaires et assimilés	2 178	2 082
Publicités, publications et relations publiques	879	13 648
Autres services extérieurs	200	130
Primes d'assurance	146	22
Total	184 302	130 542

4.9 Charges financières :

Le solde de cette rubrique correspond à des pertes de change.

Annexe 1 : Etat détaillé des cotisations de l'année 2022

		Euro	Dinar	Dinar
1	CTB€N°01/2022-MECACHROME TUNISIE 2250€	2 250 €		7 362
2	CTBCN°02/2022-PRODIJ 750€	750 €		2 454
3	CTB€N°03/2022-ITP 750€	750 €		2 454
4	CTBCN°04/2022-SOTIP TUNI750€	750 €		2 454
5	CTBCN°05/2022-AFC INDUS 750€	750 €		2 454
6	CTB€N°06/2022-Mecanyvois 750€	750 €		2 454
7	CTBCN°07/2022-SEA LATELEC3000€	3 000 €		9 816
8	CTB€N°08/2022-AD Industrie 750€	750 €		2 454
9	CTBTND 01/2022-SABENA		4 920	4 920
10	CTB€N°09/2022-IAT -750€	750 €		2 454
11	CTBCN°10/2022-FEEZ-750€	750 €		2 454
12	CTB€N°11/2022-ESI -750€	750 €		2 454
13	CTBCN°13/2022-TECHNIPR-1500€	1 500 €		4 908
14	CTBTND 02/2022-COFITEL		2 460	2 460
15	CTBC14/2022-TECAERO-750€	750 €		2 448
16	CTBC15/2022-FGA-3000€	3 000 €		9 791
17	CTBC16/2022-SOGECLAIR-750€	750 €		2 448
18	CTBC12/2022-VAT -750€	750 €		2 448
19	CTBC17/2022-BUTITEC-750€	750 €		2 448
20	CTBC18/2022-MECAPROTEC-2250€	2 250 €		7 344
21	CTB€19/2022-CCA-1500€	1 500 €		4 896
22	CTBC20/2022-EUROCAST-1500€	1 500 €		4 896
23	CTB€21/2022-HUTCHINSON-3000€	3 000 €		9 791
24	CTBC22/2022-SURFAPROTEC-1500€	1 500 €		4 896
25	CTB€23/2022-AEROTRCH-180€	180 €		587
26	CTBTND 03/2022-WEVIOO		4 920	4 920
27	CTB€24/2022-SAFRAN-3000€	3 000 €		9 791
28	CTBC25/2022-VENTANA-750€	750 €		2 448
29	CTB€26/2022-VENTANA-750€	750 €		2 448
30	CTBC27/2022-MCSA-750€	750 €		2 448
31	CTB€28/2022-ATELIERS-750€	750 €		2 448
32	CTBC29/2022-GACHES-750€	750 €		2 448
33	CTB€30/2022-MECANIQUE-750€	750 €		2 448
34	CTBTND 04/2022-EMP		2 460	2 460
35	CTBTND 05/2022-AL BADER		2 460	2 460
36	CTBC31/2022-STTR-750€	750 €		2 448
37	CTBC32/2022-SMITH-750€	750 €		2 448
38	CTBC33/2022-AEROTECH-750€	750 €		2 446
39	CTBTND 06/2022-MAP		2 460	2 460
40	CTBC34/2022-SEGNERE-750€	750 €		2 446
41	CTBC35/2022-AEROMECA-750€	750 €		2 446
42	CTBTND 07/2022-NORMECA		2 460	2 460
43	CTBC36/2022-FLEURET-750€	750 €		2 438
44	CTB€37/2022-STAMROP-375€	375 €		1 205

41 805 €	22 140	158 660
----------	--------	---------

GITAS

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31/12/2022

Désignation	Valeurs Brutes		Amortissements		VCN
	01/01/2022	Acquisitions Régularisations	01/01/2022	Dotations	
	31/12/2022		31/12/2022		31/12/2022
Matériel Informatique	9 269		9 269		9 269
Equipement de bureau	20 586		8 163	2 029	10 192
					0
TOTAL	29 855	-	29 855	17 432	10 394
				2 029	-
				19 461	10 394